

Premières démarches pour l'emploi d'un assistant maternel

Une réunion de **18h30 à 20h30**, par secteur, pour les parents ou futurs parents.

Mardi 28 septembre 2021

■ Brevillet

Contact : 01 64 56 68 09

Mardi 7 décembre 2021

■ Cheptainville

Contact : 01 64 95 44 37

Jeudi 27 janvier 2022

■ Saint-Germain-lès-Arpaçon

Contact : 01 64 55 10 15

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les réunions familles pourraient être suspendues. Des rendez-vous individuels vous seront alors proposés.

L'agrément

Les obligations de chacun

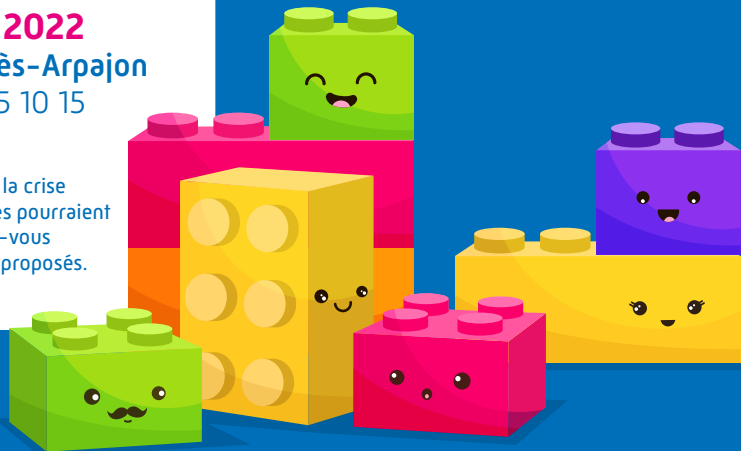
Les aides de la CAF

La recherche de l'assistant(e) maternel(le)

La rémunération, le contrat de travail

La déclaration initiale et mensuelle

Le déroulement de l'accueil



Contactez le RPE organisateur :
le lieu exact de la réunion
vous sera communiqué sur inscription

www.coeuressonne.fr